

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

29 AVR. 2015

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F04215P0021

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une voirie de desserte locale permettant de relier la rue de la Kurvau à la rue des Forgerons à Strasbourg - Neudorf

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. RIES Roland, Maire

RCS / SIRET

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
- 6 infrastructure routière d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.	Construction d'une nouvelle voirie d'une longueur de 55 mètres, permettant de relier la rue de la Kurvau et la rue des Forgerons, conformément à l'emplacement réservé NDR A27 figurant au plan de zonage du Plan d'Occupation des Sols de Strasbourg-Neudorf

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Ce projet de réalisation d'une nouvelle voirie, qui sera réglementée en zone 30, intervient dans le cadre du réaménagement du secteur de la rue des Forgerons. Cette voirie de desserte locale d'une longueur de 55 mètres sera accompagnée de places de stationnement et d'un trottoir coté Nord (cf. annexe 4 plan d'aménagement du secteur).

4.2 Objectifs du projet

Ce projet de voirie intervient dans le cadre du projet de réaménagement du secteur de la rue des Forgerons qui réorganise la desserte locale selon les principes suivants :

- fermeture de la rue de Metzeral entre la rue de la Kurvau et la rue Zink ;
- réalisation d'une nouvelle voie de desserte locale afin de restituer la desserte des habitations de la rue Martin et de la rue des Forgerons actuellement desservies par la rue de Metzeral.

Il est à noter que la fermeture du tronçon de la rue de Metzeral mentionnée ci-avant a fait l'objet d'une enquête publique de déclassement en 2013.

Ce projet de voirie est accompagnée par la création d'une vingtaine de places de stationnement et sera aménagée en zone 30.

FORGERONS

28 AVR 2013

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Construction d'une voirie neuve avec une chaussée d'une largeur variable comprise entre 4,5 m et 5,5 m

Réalisation de 9 places de stationnements longitudinaux coté Nord et coté Sud, 6 places de stationnement en épis et 3 places de stationnements longitudinaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet doit permettre de desservir les habitations existantes de la rue Martin et de la rue des Forgerons, ainsi que les habitations en cours de construction (22 logements) et en projet (42 logements) situées au nord de cette future voie.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- néant

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- néant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- chaussée	- 305 m ²
- stationnement	- 180 m ²
- trottoir	- 60 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Quartier de Neudorf
Rues de la Kurvau, rue Martin
et rue des Forgerons
67100 STRASBOURG

Cf. annexe 2 : plan de situation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 7 ° 76 ' 71 " E Lat. 48 ° 57 ' 17 " N

Point d'arrivée :

Long. 7 ° 76 ' 78 " E Lat. 48 ° 57 ' 16 " N

Communes traversées :

Strasbourg

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Site actuellement occupé par des garages, un baraquement et un terrain de basket

Cf. annexe 3 : photographies

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols de Strasbourg, approuvé le 18 décembre 1992. Le projet est classé en zone NDR UB14 (zone urbaine), Le projet a fait l'objet de la modification n°33 du POS de Strasbourg, approuvée le 17/12/2010 et a donc déjà donné lieu à une enquête publique.
La modification avait pour objet l'adaptation du plan de zonage et de la liste des emplacements réservés, pour permettre la réalisation de cette voirie.

Cf. annexe 6 : extrait du POS de Strasbourg.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement de la communauté urbaine de Strasbourg en cours d'élaboration

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la communauté urbaine de Strasbourg, approuvé le 20 janvier 1995 et révisé le 4 juin 1996. Un PPRI regroupant l'ensemble des communes de la CUS a été prescrit le 17/01/2011.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude historique a révélé que le site était occupé par un garage, du stockage de véhicules hors d'usage et un atelier de menuiserie. Des investigations de terrain ont été réalisées en 2013 et ont conduit à la réalisation d'un diagnostic environnemental. Les résultats d'analyses mettent en avant des dépassements des seuils d'acceptation en ISDI presque exclusivement dans les remblais. Ces dépassements concernent la présence d'hydrocarbures, de métaux et de HAP. Les résultats des observations de terrain et des analyses sont présentés en annexe 7.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au droit du site, le toit de la nappe se situe à faible profondeur, de l'ordre de 2 à 5 m sous le niveau du sol, avec un battement annuel hautes eaux / basses eaux de l'ordre de 0,2 à 0,8 m. En raison de la maîtrise des niveaux d'eau dans les canaux du port, le battement de nappe est relativement faible.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Grande Île (centre historique) de Strasbourg, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et site inscrit, à environ 1,5 km de la zone de projet. - La Citadelle et ses abords, classés au titre des monuments historiques, situés à environ 0,5 km au nord-ouest de la zone de projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres non réutilisables sur site, ou qui ne feront pas l'objet d'un confinement, seront envoyées en filière(s) adaptée(s) et agréée(s).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Après excavation des terres non réutilisables, ou qui feront l'objet d'un confinement, des matériaux seront apportés sur site.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet ne nécessite ni d'abattage d'arbre, ni de défrichage.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas dans la zone du plan de prévention des risques technologiques du Port aux pétroles.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'un point de vue sanitaire, l'usage étant de type non sensible (voirie), il n'a pas été réalisé d'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances sonores : - en phase chantier - liées aux déplacements motorisés sur l'avenue du Rhin
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Néant.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques vibrations peuvent être générées en phase chantier (terrassment).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éclairage public de la future voirie.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éclairage public des rues de la Kurvau, Martin et des Forgerons.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emissions très limitées de polluants atmosphériques liées aux déplacements motorisés faibles générés par le projet (voirie de desserte locale en zone 30).
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En raison des contraintes de pollution des sols, qui empêchent l'infiltration, les eaux pluviales seront rejetées dans le réseau existant.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Production de déchets en phase chantier.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression de l'usage de garages et du terrain de basket.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de réalisation d'une voirie de desserte locale, en zone 30, sur une distance de 55 mètres, intervient sur une zone de délaissés urbains.

La future voirie permettra d'améliorer la desserte des riverains du secteur.

Le projet a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publique, au titre de la modifications n°33 du POS de Strasbourg.

Le projet, objet de la présente demande, ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact, au regard du contexte et de la nature du projet.

5 8 AVR. 2012

Pierre LAPLANE
Directeur Général des Services

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel		@	

Personne morale

Nom	Ville de Strasbourg	Prénom	
Adresse du siège social			
Numéro	1	Extension	
Nom de la voie	Parc de l'Etoile		
Code postal	67076	Localité	STRASBOURG Cedex
Pays	FRANCE		
Tél.	03 88 60 90 90	Fax	
Courriel		@	

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	BRUXER	Prénom	Sébastien
Qualité	Chef de projets		
Tél.	03 68 98 63 13	Fax	03 68 98 56 23
Courriel	sebastien.bruxer	@	strasbourg.eu

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.